VILLE DE GENÈVE

Communiqué de presse

5 octobre 2026

Annonce d'abattages de 35 arbres devenus dangereux

Cet automne, la Ville de Genève doit procéder à une trentaine de coupes d'arbres morts ou fortement dépérissants dans des lieux très fréquentés. Pressions urbaines, conditions météorologiques extrêmes, pollution et vandalisme fragilisent le patrimoine arboré, surveillé de près pour le préserver aussi longtemps que possible et éviter des accidents.

Soumis à de nombreuses contraintes, les arbres en ville sont de plus en plus fragiles. Espaces réduits, vandalisme, pollution et changements climatiques engendrent le dépérissement prématuré de nombreux spécimens. Le Service des espaces verts (SEVE) doit ainsi procéder à des coupes inévitables dans plusieurs lieux à forte affluence. Ce service assure un suivi régulier de l'état sanitaire de son patrimoine arboré et entreprend diverses démarches, comme le haubanage, le paillage, la taille, l'installation de protections ou de barrières, arrosages supplémentaires, pour les préserver au maximum et retarder au maximum les coupes. L'abattage reste une mesure prise en dernier ressort lorsqu'aucune autre intervention ne permet d'assurer la viabilité de l'arbre et qu'il y a un danger pour les usagères et usagers de l'espace public.

Deux sites problématiques

Dans le parc Baud-Bovy, sept charmes ont dû être abattus en urgence à la fin du mois de septembre. Le mauvais état de ces arbres avait été identifié dans le cadre du suivi sanitaire de l'arborisation du site. Leur état a continué à se dégrader à grande vitesse et ces sept arbres compromettaient la sécurité du public. D'autres abattages seront malheureusement à planifier ces prochains mois, et une revitalisation du parc sera entreprise dès l'hiver 2027-2028.

L'arborisation de la place des Augustins nécessite quant à elle une requalification d'ensemble. En raison des différents travaux, des canicules et sécheresses de cet été et de la casse de canalisations d'eau l'hiver dernier, deux érables devenus dangereux doivent être coupés et des jeunes arbres remplacés. Les plantations compensatoires seront entreprises par le SEVE dès l'hiver 2027-2028.

Renouvellement d'un alignement

A l'avenue du Bouchet, douze érables morts ou fortement dépérissants et présentant un risque élevé de ruptures devront être coupés à partir du 19 octobre. L'alignement dont ils font partie va être renouvelé avec des espèces mieux adaptées aux conditions urbaines et climatiques actuelles. Le réaménagement progressif du site est prévu à partir de l'hiver 2027-2028.

Réaménagement sur des quais
Cinq platanes du quai Turrettini et quatre érables situés sur les quais Capo d'Istria et Charles-Page, dans un état de dépérissement avancé et présentant des pourritures de champignons lignivores, seront abattus cet automne. Tous ces spécimens seront remplacés durant l'hiver 2027-2028 dans le cadre de projets de réaménagement des différents sites.

La Treille, les Eaux-Vives et Champel également concernés
Un marronnier mort situé en bas de la rampe de la Treille a dû être abattu en urgence le 29 septembre à la suite d'un dépérissement particulièrement rapide. Un érable mort, situé du côté de l'Avenue des Eaux-Vives dans le parc La Grange et trois chênes du parc Alfred-Bertrand (côté avenue Eugène-Pittard), ayant d'importants problèmes de tenue mécanique, sont aussi condamnés car devenus dangereux. Ces interventions, dont la date doit encore être déterminée, affecteront temporairement la circulation routière et piétonne.

Un suivi rigoureux et des interventions qui augmentent
Dans chaque situation, des observations fines, voire des expertises externes poussées, ont été réalisées afin de poser un diagnostic sanitaire approfondi. Très attaché à la préservation du patrimoine arboré dont il est responsable, le SEVE indique qu'au vu des canicules de plus en plus fréquentes et de leurs effets sur la végétation, une intensification de ce type d'interventions est à craindre dans les années à venir. Tous les moyens et ressources disponibles sont mobilisés pour freiner le déclin des arbres et adapter les pratiques de plantation, d'entretien et de soins au patrimoine arboré. Une évaluation de l'impact des canicules estivales sera en outre effectuée.

Contact pour les médias :
Alfonso Gomez, Conseiller administratif en charge du Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL), en contactant Caroline Zumbach, collaboratrice personnelle, caroline.zumbach@geneve.ch ou +41 76 693 78 33.